

REUNION DU CONSEIL PASTORAL du Groupement paroissial de PONT D'AIN **Le mercredi 12 janvier 2022**

Etaient présents :

P. Adrien DIAKIODI, P. Jean MPONGO, Sœur Myriam, Evelyne BOLLIET, Benoît BOSSU, Estelle GAUTHIER, Isabel GONON, Thierry GONON, Viviane GRAS, Flavie LEVÊQUE, Marie-Thérèse POURCELOT, Daniel REVAUD, Jean-Claude TURQUOIS.

Absents excusés : Pierre-Yves CHAZEAUD, Sylvie DULIEUX, Jean-Marc FELIX, Odette CONTION, Danièle DUBREUIL, Michèle RIGNIER.

Temps de prière

Nous lisons le texte de l'Évangile du dimanche 16 janvier, lecture suivie d'un partage entre nous.

Accueil des nouveaux membres du Conseil pastoral

Plusieurs personnes nous rejoignent suite aux appels de M. le Curé, et nous sommes heureux de les accueillir : Evelyne BOLLIET, habite Cerdon et représente également Poncin ; elle allume régulièrement la flamme devant la Vierge de Carmier, est Hospitalière de Lourdes et participe à l'équipe du Rosaire sur le secteur. Flavie LEVÊQUE, originaire de Saint-Martin du Mont, professeur de théologie qui a œuvré dans divers diocèses depuis 25 ans, habite désormais La Tranclière et se met au service de notre groupement. Viviane GRAS, qui habite Chaux, est catéchiste auprès des enfants de CE1-CE2 et membre du groupe de prière qui se réunit à Poncin. Jean-Claude TURQUOIS est sacristain à Jujurieux, et prépare les messes à l'EHPAD du Château de Valence, se réjouissant de la participation de nos anciens à ces messes.

M. le Curé nous informe également que Danièle DUBREUIL a décidé de se retirer, compte tenu de son état de santé.

Bilan de l'assemblée paroissiale du dimanche 12 décembre 2021

L'assistance était beaucoup plus nombreuse (environ 40 personnes) que l'an dernier, ce dont tous se sont réjouis.

Les comptes des paroisses du groupement ont été présentés. Il était aussi demandé que cette assemblée permette une meilleure information et communication, ainsi que la possibilité d'un travail en commun, entre les équipes qui œuvrent sur notre groupement de paroisses. L'horaire limité a seulement permis à quelques équipes représentées de le faire.

La question de la démarche synodale a également été abordée, en présentant le document transmis par le Vicaire général à tous les prêtres, demandant que chaque équipe, sous le regard de l'Esprit Saint, fasse un bilan de ce qui va déjà dans le sens de cette synodalité, et des obstacles qui demeurent, avec pour but de lever ces obstacles.

Flavie LEVÊQUE rappelle que le but de cette démarche synodale est d'aller davantage vers les périphéries, par exemple les parents des enfants du caté ou de l'aumônerie, ou les personnes blessées par des paroles malheureuses émanant de l'Église. Il s'agit avant tout d'écouter, et de miser sur la convivialité : rencontrer les personnes, leur donner la possibilité de s'exprimer (par exemple sur ce qu'elles attendent de nos paroisses) et ensuite discerner les chemins à prendre ensemble.

Bilan des célébrations de Noël et propositions pour l'an prochain

Un échange a déjà eu lieu lors de la rencontre des catéchistes. Nous avons noté que les enfants et leurs familles, venus nombreux lors de la célébration du samedi 18 décembre, étaient peu présents le 24 lors des veillées de Noël. Il faut donc davantage espacer les célébrations. En décembre 2022, une messe devrait avoir lieu à 21 heures à Jujurieux, avec sonnerie des trompes de chasse.

Bilan de la rencontre avec la paroisse d'Ambérieu sur la « transformation pastorale »

Le samedi 8 janvier, une équipe de la paroisse voisine d'Ambérieu, avec le P. Boucly, curé, Didier Berthélemy, diacre et son épouse Mijou, et Pascale De Haas, sont venus pour nous présenter quelques axes travaillés par cette paroisse en vue de la « transformation pastorale ».

Notamment, Pascale De Haas présente les parcours alpha, outil fructueux pour l'évangélisation mais qui demande un investissement certain de la part de la paroisse qui organise.

Daniel Revaud va demander à Didier Berthélemy de lui transmettre le diaporama projeté, qui sera ensuite diffusé à tous les membres du CPP.

Estelle Gauthier suggère une première mesure essentielle pour rendre possible cette « transformation pastorale » : organiser chaque semaine un temps d'adoration du Saint Sacrement dans l'église de Pont d'Ain (par exemple à la suite des vêpres du dimanche en fin d'après-midi). Suggestion bien accueillie, qui suppose quelques aménagements pour que l'exposition du Saint Sacrement soit possible même en l'absence du prêtre.

Isabel et Thierry Gonon ont été impressionnés par la démarche « Kid-cat » dont a témoigné en vidéo un prêtre de la Drôme, sorte de patronage où sont proposés une aide aux devoirs pour les enfants, et un temps de catéchèse. Cette initiative serait envisageable (si nous avons les personnes prêtes à s'engager et la volonté nécessaire) à St Jean (presbytère en face de l'école) et même à Pont d'Ain.

Daniel Revaud souligne également qu'il est nécessaire qu'une petite équipe se forme (5-6 personnes...) pour réfléchir aux modalités pratiques de cette évolution de la pastorale de notre groupement et préparer les décisions à prendre. Il apparaît que cela pourrait être le fruit de la démarche synodale en cours.

L'immobilier dans notre groupement : avis sur le document préparé par Philippe Treff

Chacun des membres admire le travail soigné et complet réalisé par Philippe Treff, afin de préparer la discussion qui aura lieu le vendredi 14 janvier avec l'économiste diocésain.

Pas de remarques de fond, quelques questions au sujet des terrains de Pont d'Ain : peut-on les vendre ? Dans l'attente, prendre contact avec l'agriculteur qui les exploite.

Rencontre de formation de l'équipe de visite aux malades

Cette formation (ouverte largement, notamment aux personnes qui interviennent dans les maisons de retraite) a été demandée à la Pastorale diocésaine de la santé (P. Emmanuel Faure), qui a son tour souhaite que nous lui proposons une date : ce pourrait être un samedi de février 2022. Daniel Revaud fera le lien.

Questions diverses

- Constitution d'une équipe funéraires. De telles équipes existent maintenant dans de nombreuses paroisses du diocèse. Elles sont sollicitées pour accueillir, écouter les familles en deuil et préparer les célébrations de funéraires. Une formation est donnée par le diocèse pour cela. Dans un second temps, quelques personnes peuvent être appelées à conduire les célébrations en l'absence de ministre ordonné. Là encore, une formation est nécessaire.

M. le Curé souhaite que notre paroisse aille aussi dans ce sens et qu'une équipe se constitue. Proposer des noms à nos prêtres, qui discerneront.

Dans cette perspective, le P. Jean cite l'expérience d'une invitation, pour une messe un vendredi par mois, des familles ayant vécu récemment un deuil.

- Projet de Carême 2022 : Les enfants souhaitent qu'il concerne davantage cette année une action « en proximité ». Ils seront ainsi plus motivés pour contribuer. Chacun est invité à réfléchir et à faire des propositions.

- M. le Curé part le 22 janvier pour deux semaines au Congo. Nous lui souhaitons bon voyage.

- Benoît Bossu signale que le 8 février au presbytère de St Jean (20h), se tiendra l'assemblée générale de l'association « Le Foyer » chargée de l'entretien de ce presbytère, des salles et terrains avoisinants. Ceci pour renouveler le Bureau de cette association.

Prochaine réunion du Conseil pastoral :

Proposition : mercredi 9 mars 2022 (20h00, Pont d'Ain).